

COLLECTIVITE TERRITORIALE

Ajaccio / 20

CAPA
AUDIT MISE EN CONFORMITE RGPD

Client : C.A.P.A

La communauté d'agglomération du Pays ajaccien est une communauté d'agglomération française, située dans le département de la Corse-du-Sud. Elle regroupe 10 communes dont la Ville D'Ajaccio.

Cette intercommunalité joue un rôle fondamental de mise en cohérence des politiques publiques. L'aménagement du territoire, le développement économique et numérique, mobilité et transport, habitat, eau, assainissement, protection de l'environnement et gestion des déchets sont ces principaux domaines d'interventions.

Le contexte :

L'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) le 25/05/2018 ainsi que l'adaptation de la Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés le 22/06/2018 constituent le contexte réglementaire à l'origine de cette mission.

Le projet :

La C.A.P.A a souhaité se mettre en conformité au RGPD en axant la mission sur les objectifs suivants :

- Mise en conformité à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles
- Sensibilisation des responsables de services à la protection des données et au impacts du RGPD

Caractéristiques de la prestation SRC Solution :

Type : accompagnement forfaitaire ;

- Durée : 6 mois ;
- Profils intervenants : consultants RGPD

Le périmètre pris en compte :

- 14 ateliers d'audit ;
- Une vingtaine de personnes interviewées ;
- 12 points de conformités évalués.



Dans ce cadre SRC Solution a été retenu par la C.A.P.A

pour l'assister dans son projet construit autour des phases suivantes :

- Phase 1 - Lancement et planification : définition du périmètre d'application du RGPD au sein de l'organisation et identification des acteurs clés ;
- Phase 2 - Evaluation de la conformité : réalisation d'un diagnostic général des pratiques initiales en matière de gestion des données personnelles (collecte, stockage, destruction, etc.) ;
- Phase 3 - Construction du plan actions : hiérarchisation et ordonnancement des chantiers à mener, aboutissant à la définition d'un plan d'actions

Le planning :

Etalement des phases 1 et 2 de septembre à novembre 2018

Phase 3 étalée sur 4 mois

SRC Solution, depuis sa création en 2004, se concentre sur la production de prestations à forte valeur ajoutée pour ses clients, véritable cabinet de conseil et d'ingénierie spécialisé dans les domaines des Systèmes Réseaux et Télécoms, de la Sécurité des Systèmes d'Informations et dans la protection des données à caractère personnel.

Nos axes de différenciation par rapport à un cabinet de conseil classique sont les suivants :

- Un niveau d'expertise technique forte de ses consultants (formation initiale, expériences professionnelles antérieures, veille technologique permanente...);
- Une forte capacité à prendre en compte les aspects fonctionnels, usages et stratégiques
- L'apport et la complémentarité de nos 3 pôles de compétences (en particulier l'apport du pôle SSI pour les projets RGPD) ;
- La diversité de ses consultants et de leurs origines fait la richesse de notre équipe pluridisciplinaire.

Dans le cadre de nos accompagnements RGPD nous utilisons une grille de conformité comportant plus de 50 critères issus de nombreuses réglementations (RGPD, loi Informatique et Libertés, règlement e-Privacy, Directive NIS, LPM, etc.) et référentiels (ISO 27001, 27005, 27006, 27007, etc., guides de l'ANSSI et de la CNIL, etc.).